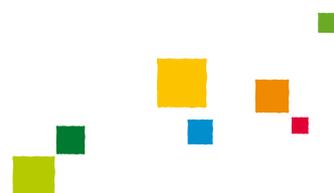


# Livret d'accueil

*Votre séjour à l'hôpital*

Pôle oncologie  
Service d'hématologie et thérapie cellulaire  
Hôpital Haut-Lévêque - CHU de Bordeaux  
[www.chu-bordeaux.fr](http://www.chu-bordeaux.fr)



# Pourquoi un livret d'accueil ?

Ce livret a été conçu par l'équipe soignante du service d'hématologie et thérapie cellulaire où vous êtes pris en charge.

Il a pour but de :

- vous donner des informations générales sur l'hôpital et le fonctionnement du service où vous êtes accueilli
- vous permettre de mieux comprendre les raisons de votre hospitalisation et du choix du secteur où vous êtes hébergé
- vous donner quelques informations de base en hématologie et vous permettre de vous familiariser avec quelques termes utilisés
- vous aider à « mieux vivre », vous et votre famille, ce séjour à l'hôpital

Le contenu de ce livret n'est sans doute pas exhaustif et n'a pas la prétention de répondre à toutes vos interrogations.

L'objectif des soignants est de **vous assurer des soins de qualité optimale, de vous informer de votre maladie et des traitements dont vous allez bénéficier et de prendre en considération l'impact émotionnel** qu'une telle information peut engendrer.

Aussi, nous restons à votre écoute afin de vous apporter toute l'aide et le réconfort nécessaire durant votre hospitalisation à vous et à votre famille.

Par vos remarques et suggestions vous collaborerez à l'amélioration de la prise en charge de tous les patients de ce service.

 Quelques abréviations sont communément utilisées dans le texte et la conversation usuelle :

CFM : Centre François Magendie

G1 : étage N°1 du bâtiment

G5 : étage N°5 du bâtiment

G6 : étage N°6 du bâtiment

IDE : infirmier(e) diplômé(e) d'état

AS : aide-soignant(e)



# Sommaire



## Votre séjour à l'hôpital

pages 4 à 7

Le CHU, premier lieu de soins en Aquitaine

p.4

L'hôpital Haut-Lévêque, le service d'hématologie (plans et accès)

p.5

Formalités administratives

L'admission / Bulletin de situation

p.6

Au quotidien

Téléphone / Télévision / Médiathèque / Matériel audio et informatique / Tabac

p.7

Structures annexes / L'accueil de vos proches

p.7

## Le service d'hématologie

pages 8 à 10

Le personnel médical et para médical

p.8

Les missions des différents partenaires de soins

p.9-10

## Présentation de chaque unité

pages 11 à 27

L'hôpital de jour « Antoine Broustet » (G1)

p.11 à 16

L'unité de soins de surveillance continue, unité conventionnelle et hôpital de semaine (G5)

p.17 à 22

Les unités protégées (G6)

p.23 à 27

> Pour chaque présentation : Spécificités de l'unité, organisation des soins  
Repas / Visites et accompagnants / Sortie de l'hôpital

## Conseils, prévention et soins

deuxième partie  
en annexe

L'hygiène p.4  
La fatigue p.5  
La douleur p.6  
L'anxiété p.7

Ponctions de moelle osseuse p.8  
Soins sur voies veineuses centrales p.9  
Lexique p.10 à 14  
Registre général des cancers p.15

# Le CHU de Bordeaux premier lieu de soins en Aquitaine

Le CHU de Bordeaux compte trois établissements de soins principaux : le groupe hospitalier Saint-André, le groupe hospitalier Pellegrin et le groupe hospitalier Sud.  
La direction générale du CHU est située à Talence, à proximité du domaine universitaire.

## Le groupe hospitalier Saint-André

Le groupe hospitalier Saint-André regroupe 2 établissements : l'hôpital Saint-André et le centre Jean Abadie.

### L'hôpital Saint-André

Il est l'aîné des établissements du CHU de Bordeaux. Il a su garder un cachet historique avec, notamment, l'articulation de ses unités de soins autour d'un jardin à la française. Situé en centre-ville, il abrite un pôle important de consultations.

**Les différentes disciplines :** la médecine urgences (urgences médicales et post-urgences en gériatrie aiguë), la médecine interne, vasculaire, maladies tropicales, maladies infectieuses, l'oncologie, la dermatologie, l'accompagnement et soins palliatifs, le Centre d'Accompagnement et de Prévention pour les Sportifs (CAPS) et l'Antenne Médicale de Prévention du Dopage) AMPD, la cardiologie médicale, l'odontologie, l'imagerie médicale, l'hépatogastroentérologie...

### Le centre Jean Abadie

Ce bâtiment abrite le pôle aquitain de l'adolescent qui prend en charge l'enfant et l'adolescent pour différents troubles du comportement (alimentaire, suicidant...)

## Le groupe hospitalier Pellegrin

Le groupe hospitalier Pellegrin se compose de plusieurs bâtiments construits au cours de ces 40 dernières années : le Tripode, l'hôpital des Enfants, le Centre François-Xavier Michelet et le centre Aliénor d'Aquitaine... Le groupe hospitalier Pellegrin constitue un centre de soins aux compétences et équipements très étendus, permettant la prise en charge et le traitement des pathologies les plus diverses.

**Les différentes disciplines :** la chirurgie (urologie, orthopédie-traumatologie, neurochirurgie), les spécialités chirurgicales (ophtalmologie, ORL, chirurgie plastique, esthétique et reconstructrice, chirurgie de la main, les brûlés, chirurgie maxillo faciale et stomatologie), les neurosciences cliniques (neurologie, explorations fonctionnelles du système nerveux, médecine physique et de réadaptation), l'obstétrique (la maternité), la reproduction, la gynécologie, la pédiatrie (pédiatrie médicale, génétique

médicale, chirurgie infantile) les urgences (enfants et adultes), le SAMU-SMUR, le centre antipoison, la médecine (réanimation médicale, néphrologie, transplantation, dialyse, rhumatologie, maladies infectieuses et médecine tropicale, médecine interne et post-urgences), l'odontologie, les services d'imagerie médicale...

## Le groupe hospitalier Sud

Le groupe hospitalier Sud est le plus récent des trois sites hospitaliers du CHU de Bordeaux. Il dispose de trois implantations géographiques dans la communauté urbaine : l'hôpital Haut-Lévêque et l'hôpital Xavier Arnoz à Pessac et l'EHPAD à Lormont.

### L'hôpital Haut-Lévêque

**Les différentes disciplines médicales et chirurgicales :** médecine nucléaire, diabétologie, nutrition et endocrinologie, cardiologie, chirurgie thoracique, digestive et pulmonaire et un centre de radiothérapie.

La prise en charge des pathologies digestives est regroupée au centre médico-chirurgical Magellan.

### L'hôpital Xavier Arnoz

**Les différentes disciplines :** l'hôpital Xavier Arnoz est spécialisé dans l'accueil et le traitement des personnes âgées : médecine gériatrique, consultations gériatriques et mémoire, soins de suite et de réadaptation, unités de soins longue durée, l'EPHAD «Jardins de l'Alouette» - établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes - atteintes de la maladie d'Alzheimer et autres maladies neurodégénératives apparentées. On y trouve également une unité d'odontologie, les soins palliatifs ambulatoires, la PTIB (Plateforme Technologique d'Innovation Biomédicale)... et enfin, l'IHU LiRyC (Institut Hospitalo-Universitaire - L'Institut de Rythmologie et de modélisation Cardiaque), pôle de recherche spécialisé dans l'étude, le diagnostic et le traitement des dysfonctions électriques du cœur.

### L'EHPAD\* de Lormont

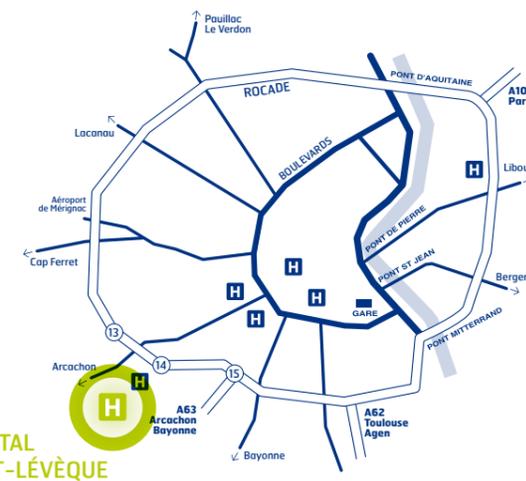
\*Établissement d'hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

# Comment se rendre à l'hôpital ?

## L'hôpital Haut-Lévêque

L'hôpital Haut-Lévêque fait partie du Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux.

Il regroupe un certain nombre de spécialités et de services dont celui des maladies du sang.



HÔPITAL HAUT-LÉVÊQUE

### Accès usagers

Centre François Magendie  
Centre médico-chirurgical Magellan  
Dépôt  
Hôpital cardiologique  
Médecine nucléaire  
Pharmacie (délivrance de médicaments)  
Radiothérapie  
USN  
Tumorothèque

### Accès professionnels et fournisseurs

- 1 Direction
- 2 Crèche
- 3 Pharmacie - Plateforme distribution hospitalière (PDH)
- 4 Cuisines
- 5 Stérilisation
- 6 Blanchisserie
- 7 Ingénierie - Garage - Sécurité incendie
- 8 Centrale électrique thermique
- 9 Espace social
- 10 Logistique
- 11 Biomédical
- 12 Inserm

- Entrée
- Admissions
- Parking visiteur
- Parking professionnel
- Accès piéton
- Accès véhicule



## Le service d'hématologie

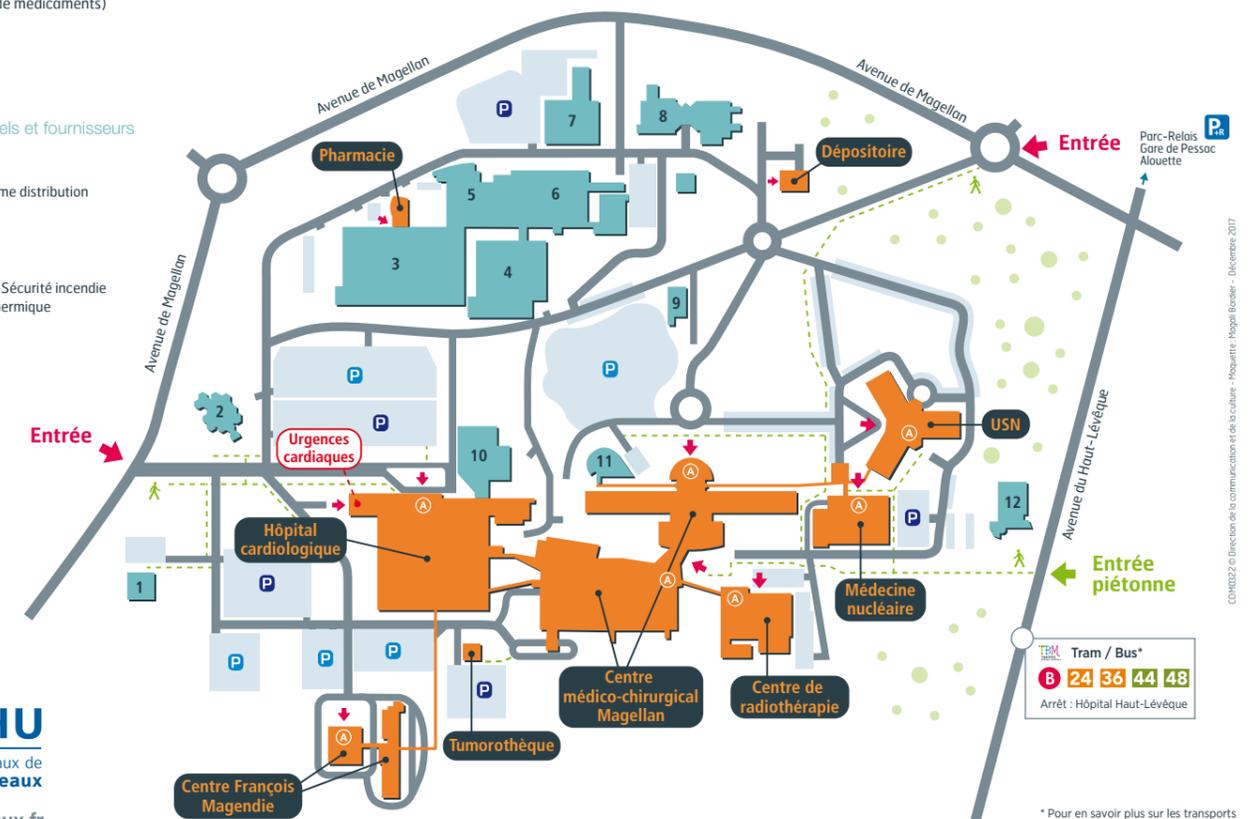
Le service d'hématologie (ou maladies du sang) et thérapie cellulaire est situé au niveau du centre François Magendie (CFM) composé d'un bloc administratif (accueil, secrétariats, bureaux médicaux et administratifs) et d'un bloc d'hospitalisation proprement dit avec 7 niveaux (niveau 0 à niveau 6).

Le service d'hématologie et thérapie cellulaire se répartit sur 3 niveaux (appelés G1, G5 et G6 en fonction de leur situation/étage) correspondant chacun à une activité spécifique.

## Hôpital Haut-Lévêque

Groupe hospitalier Sud

Avenue de Magellan 33604 Pessac cedex - Tél. 05 56 79 56 79



Tram / Bus\*  
B 24 36 44 48  
Arrêt : Hôpital Haut-Lévêque

\* Pour en savoir plus sur les transports en commun : www.infotbm.com

Votre séjour à l'hôpital

COVID-20 Direction de la communication et de la culture - Hôpital Haut-Lévêque - Bordeaux - Décembre 2017

# Formalités administratives

## ■ L'admission

### ■ À votre arrivée au Centre François Magendie,

vous devez (vous ou une personne accompagnante) vous présenter à l'accueil muni :

- de la convocation (si vous en possédez une) précisant le jour et le secteur d'hospitalisation
- de votre carte vitale
- d'une pièce d'identité
- de votre carte de mutuelle si vous cotisez

### ■ À votre arrivée dans le service d'hospitalisation,

vous remettrez à l'infirmier ou infirmière (IDE) qui vous prend en charge :

- les coordonnées (et éventuellement le courrier) de votre médecin traitant habituel (si vous en avez un) et des autres correspondants médicaux éventuels.
- le numéro de téléphone de la personne référente (membre de la famille ou de l'entourage pouvant être joint à tout moment)

## ■ Bulletin de situation

Afin de pouvoir justifier de votre hospitalisation auprès de votre employeur ou des diverses autorités administratives qui le réclament, un « bulletin de situation » peut vous être délivré, à tout moment et sur simple demande auprès de

- les coordonnées de votre ambulancier et de votre infirmier(e) libéral(e)
- votre carte de groupe sanguin (si vous en possédez une) ainsi que tous les documents médicaux pertinents (radiographies, résultats d'examens...)
- la liste de tous les médicaments que vous prenez
- votre régime alimentaire (si vous êtes sous un régime particulier)
- des informations sur vos allergies éventuelles (antibiotiques, iode...)

### ■ Ne gardez pas avec vous :

- d'argent liquide
- votre chéquier ou carte bancaire
- vos bijoux et autres objets de valeur.

En cas de vol, l'hôpital ne pourra en aucun cas être tenu responsable. À cet effet, un dépôt à la régie de l'hôpital est possible et fortement recommandé si vous n'avez personne à qui remettre vos objets de valeur. Un inventaire de vos biens sera réalisé à votre arrivée dans le service de soins.

l'accueil du CFM ou au moment de votre sortie de l'hôpital. Vous pouvez également, si besoin, demander un certificat médical pour faire valoir vos droits.

# Au quotidien

## ■ Téléphone

Les téléphones mobiles peuvent être utilisés sans problème. Par ailleurs vous avez à votre disposition, dans votre chambre, un téléphone avec lequel vous pouvez :

- recevoir des appels à titre gratuit,
- envoyer des appels à titre payant.

## ■ Télévision

Chaque chambre est équipée à titre gratuit d'une télévision.

## ■ Livres, magazines

Il s'agit d'un service de prêt gratuit de livres. Lors de votre départ, veillez à remettre à l'équipe soignante l'ensemble de vos prêts. Au niveau du G6, vous pouvez amener vos livres, revues, mots croisés et autres, sous réserve qu'ils soient neufs afin d'être introduits dans l'unité protégée.

## ■ Matériel audio et informatique

Vous avez également la possibilité d'apporter un ordinateur portable, poste radio... Un prêt est possible. L'accès internet par système wifi gratuit fonctionne : n'hésitez pas à demander les renseignements au personnel soignant.

## ■ Tabac

Nous vous rappelons, à la fois pour des raisons de sécurité et de confort vis à vis des autres patients et du personnel soignant, qu'il est **formellement interdit de fumer** dans les chambres ainsi que dans les parties communes de l'hôpital.

## Structures annexes L'accueil de vos proches

Si votre famille réside loin, souhaite rester proche de l'hôpital et se trouve sans possibilité de logement, il existe des maisons d'accueil pour les familles d'hospitalisés. Pour cela, vous pouvez vous renseigner auprès du service social du Centre François Magendie. Pour les hôtels proches de l'hôpital Haut-Lévêque ou pour les chambres d'hôtes, veuillez consulter le panneau d'affichage à l'entrée du service.

## ■ Maisons d'accueil

- |                                  |   |                |
|----------------------------------|---|----------------|
| • Maison des Familles Saint-Jean | Groupe hospitalier Pellegrin<br>Place Amélie Raba-Léon 33000 Bordeaux | 05 56 24 22 34 |
| • Pelouse de Douet               | 65, rue Pelouse de Douet 33000 Bordeaux                               | 05 56 93 17 33 |

## ■ Associations de patients

- |   |   |                |
|---|---|----------------|
| • La ligue contre le cancer                   | 6 rue Terrasson 33800 Bordeaux                                  | 05 56 94 76 41 |
| • Association Laurette Fugain                 | Antenne de Bordeaux   | 06 62 41 62 13 |
| • ERI (Espace de rencontre et d'informations) | Centre François-Xavier Michelet<br>Groupe hospitalier Pellegrin | 05 57 82 01 97 |
| • Association Maradja                         | Centre du Tondu - Groupe hospitalier Pellegrin                  | 05 57 82 10 93 |

## ■ Des moments d'évasion

- L'association « Sang mille couleurs » améliore la qualité de vie des patients hospitalisés en hématologie. Prêt de jeux, CD, DVD, livres... [sangmillecouleurs@gmail.com](mailto:sangmillecouleurs@gmail.com)
- L'association « Le Pont des Arts » propose plusieurs ateliers de musique participatifs culturels, d'écoute... permettant un moment de partage, de soutien et d'accompagnement. Ces ateliers se déroulent à l'hôpital de jour d'hématologie, au conservatoire de Bordeaux et à la faculté de musique. Ils sont proposés aux patients ainsi qu'à leurs proches.



# Le service d'hématologie

(maladies du sang)

Le service d'hématologie et thérapie cellulaire est constitué de **3 unités** dont les missions et la spécificité sont différentes :

- L'hôpital de jour « Antoine Broustet », appelé **G1**, situé au niveau 1, aile Ouest
- Le secteur conventionnel et le secteur de soins de surveillance continue, appelé **G5**, situé au niveau 5 et occupant les 2 ailes du bâtiment
- Le secteur protégé, appelé **G6**, situé au niveau 6 et occupant également les 2 ailes du bâtiment.

## Le personnel

### Le personnel médical comprend :

#### ■ Des médecins :



Pr Noël MILPIED,  
chef de service



Pr Arnaud PIGNEUX



Dr Krime BOUABDALLAH



Dr Thibaut LEGUAY



Dr Marie-Sarah DILHUYDY



Dr Edouard FORCADE



Dr Cyrille HULIN



Dr Laurence CLÉMENT



Dr Sophie DIMICOLI-SALAZAR



Dr Axelle LASCAUX



Dr Carmen BOTELLA-GARCIA

■ Des médecins attachés :  
Pr François Xavier MAHON - Médecin attaché

■ Des chefs de clinique – assistants

■ Des internes et des étudiants (médecine, pharmacie et odontologie).

### Le personnel paramédical comprend :

■ Un cadre supérieur de santé  
■ Deux cadres de santé

■ Des infirmiers  
■ Des aides-soignants  
■ Une coordination des greffes  
■ Des agents des services hospitaliers

■ Un psychologue  
■ Une assistante sociale  
■ Une socio-esthéticienne  
■ Un diététicien  
■ Un professeur d'éducation physique adapté  
■ Des secrétaires médicales  
■ Des attachés de recherche clinique

## Missions des partenaires de soins

Diététicien  
Sébastien DAVID

■ Au carrefour entre la prestation « restauration de l'institution », le soin au malade et l'envie de chacun de savoir « bien » manger pour un mieux être favorisant la qualité de vie, le diététicien met à disposition ses compétences en ce qui concerne les besoins nutritionnels :

- en fonction des besoins repérés par les soignants
- à la demande du patient et/ou de sa famille
- sur prescription médicale.

Pour les responsables de la restauration collective hospitalière, il est le garant d'une alimentation saine et équilibrée, il conçoit et coordonne les programmes de nutrition en tenant compte des informations recueillies et délivrées par les soignants. Il rencontre des patients sur rendez-vous pris avec

le concours des personnels soignants lorsque des consignes alimentaires particulières nécessitent un complément d'informations ou un programme d'éducation. Il échange avec les soignants pour une meilleure ligne de conduite commune dans le suivi de ces consignes...

Il assure dans son domaine de compétence le respect des règles d'hygiène, assure une mission de formation, de prévention et d'éducation. Le contrôle de la prestation repas s'exerce en collaboration au sein des services afin de permettre un réajustement quantitatif et qualitatif répondant aux critères de santé sous la responsabilité médicale.

Pour toute question, vous pouvez prendre contact par mail : [sebastien.david@chu-bordeaux.fr](mailto:sebastien.david@chu-bordeaux.fr)

Assistante sociale  
Sandra BOUTARD

■ Selon votre situation, son action se situe dans différents domaines :

- accès aux droits et aux soins
- retour à domicile et orientation vers des structures de suite de soins
- prévention et protection (juridique, financière et sociale)
- activité professionnelle et handicap.

Lors de difficultés liées à l'hospitalisation, aux répercussions de la maladie sur la vie sociale et professionnelle, elle peut vous accompagner pour faciliter les démarches administratives, propose informations, soutien sur rendez-vous dans le service ou dans son bureau (au niveau 1 accueil du bâtiment) et par téléphone après votre retour à domicile, si besoin au secrétariat 05 57 65 65 44 présence de 9h à 13h et de 14h à 17h, ou directement au 05 56 79 56 79 (poste 35803).

Psychologue  
Panagiota KOSTOPOULOU

■ Une maladie grave est vécue comme une situation stressante, déstabilisante et difficile à supporter, cette maladie a un impact important sur la qualité de vie et la santé psychique des personnes et parfois de leur entourage.

Une psychologue est disponible au sein du service afin de proposer un entretien d'aide et du soutien au fur et à mesure des hospitalisations, si besoin. L'entretien psychologique est un temps d'écoute et de parole offert aux patients et à leur famille, cet entretien permet non seulement l'identification des ressources psychiques de la personne,

de l'environnement familial et social, la prise en compte des besoins et des attentes de chacun mais aussi de proposer un accompagnement tout au long des différents stades de la maladie et de ses traitements.

Exposez votre demande, les soignants transmettront et un rendez-vous vous sera proposé.

Vous pouvez aussi prendre contact par email : [panagiota.kostopoulou@chu-bordeaux.fr](mailto:panagiota.kostopoulou@chu-bordeaux.fr)  
Tél. 05 56 79 56 79 poste 49148

Socio-esthéticienne  
Karine JOUBERT

■ Elle prodigue des soins de support (confort et bien-être) en accord avec le corps médical.

Les soins proposés concernent le visage, les mains (hydratation de la peau, modelage-détente), et les pieds (relaxation). Des conseils de diagnostic esthétique, de travail sur l'image corporelle et des recommandations d'usage de produits ou de maquillage complètent un moment de détente physique.

Elle intervient à la demande, les mardis tous les 15 jours. Cette prestation est gratuite : prendre rendez-vous auprès des soignants. Tél. 05 56 79 56 79 poste 49126

Professeur d'activité physique adaptée

■ Ils ont pour mission d'aider à maintenir une activité physique suffisante malgré les aléas liés à la maladie et/ou traitement. Ils proposent de l'aide pour des mouvements simples afin de favoriser une bonne tonicité musculaire et la détente.

Pour cette activité : prendre rendez-vous auprès du personnel soignant.

# L'hôpital de jour Antoine Broustet

# G1

## Coordination des greffes

Guillaume Gargallo  
Fabienne Adiko

■ L'équipe de coordination des greffes est en charge de la programmation et de l'organisation des greffes de cellules souches hématopoïétiques (C.S.H.) dans le service d'Hématologie, que ce soit des autogreffes (à partir des C.S.H. du patient) ou des allogreffes (à partir des C.S.H. d'un donneur). L'équipe de coordination veille au bon déroulement de chaque étape.

Le dossier de chaque patient susceptible de bénéficier d'une greffe est présenté au comité greffe hebdomadaire qui se tient tous les jeudis en présence des médecins du service, des internes, d'un médecin de l'Établissement Français du Sang, de la psychologue, des cadres de santé et de l'équipe de coordination des greffes.

Lorsque l'indication d'une autogreffe est confirmée, une date de greffe est programmée ainsi qu'une date de bilan pré-greffe comprenant des examens et une consultation avec un médecin prenant en charge la pathologie du patient et qui validera la faisabilité de cette autogreffe.

Lorsque l'indication d'une allogreffe est validée, la coordination des greffes recherche un donneur intrafamilial (fratrie et parfois parents et enfants)

et/ou non familial (dans le fichier international). Si un donneur est identifié, le planning de greffe est programmé avec l'organisation du bilan pré-greffe pour le patient et du bilan pré-don s'il s'agit d'un donneur intrafamilial. Ces bilans consistent en la réalisation d'examens pour vérifier l'absence de contre-indication à la greffe et au don, le visionnage d'un DVD expliquant la procédure de la greffe et de don, un entretien avec la coordination des greffes et une consultation avec un des médecins greffeurs.

En l'absence de contre-indication, la greffe est validée par le médecin greffeur et l'hospitalisation du patient en secteur protégé est confirmée.

Le patient est revu à sa sortie du service pour refaire un point sur son retour à domicile (règles d'hygiène de vie, aide à domicile...). Le suivi varie en fonction de l'état général du patient et des difficultés qu'il peut rencontrer à son retour domicile.

L'équipe de coordination des greffes est le contact privilégié du patient jusqu'à son hospitalisation dans le service pour sa greffe.

Vous pouvez joindre la coordination des greffes :  
Guillaume Gargallo (infirmier) : 05 57 62 31 83  
Fabienne Adiko (secrétaire) : 05 57 65 67 27

## Attachés de recherche clinique

■ Nous sommes au CHU, c'est à dire un centre hospitalier universitaire et donc en découlent des activités de recherche et d'enseignement. Les attachés de recherche clinique et les infirmières de recherche clinique jouent un rôle de coordonnateur pour les protocoles thérapeutiques investigationnels.

Ils se trouvent au carrefour de décisions : médicales, lien avec les laboratoires, organisation et surveillance des plans de traitements pour faciliter la prise en charge des patients par les soignants lors des hospitalisations. Parfois en contact téléphonique avec vous, ils peuvent venir vous questionner pour évaluer le bon déroulement du protocole, et ceci en accord avec le corps médical.

## Secrétaires médicales

■ Elles sont disponibles pour des renseignements concernant le service, l'articulation des soins avec votre médecin traitant, les prises de rendez-vous de consultation ou d'examens complémentaires.

Elles s'impliquent pour mieux coordonner votre séjour notamment au G1. Le secrétariat se trouve au niveau de l'étage administratif qui regroupe le secteur des consultations et des bureaux médicaux. Il peut être joint du lundi au vendredi, de 8h à 17h.  
Tél. 05 57 65 65 11 - Fax 05 57 65 65 14

## Cellule parcours patient G5-G6

■ Cellule composée de deux secrétaires et une infirmière. Elles sont disponibles pour des renseignements concernant le service, l'articulation des soins avec votre médecin traitant, les prises de rendez-vous de consultation ou d'examens complémentaires.

Elles s'impliquent pour mieux coordonner votre séjour G5-G6. La cellule se trouve au niveau du G5. Elles peuvent être jointe du lundi au vendredi de 9h à 16h30 (16h le vendredi).  
Tél. 05 57 65 64 94 - Fax 05 57 65 63 21

## Etudiants

■ Les différentes catégories socio-professionnelles employées par le CHU sont représentées lors de leurs études dans les services de soins. Notamment :

- futurs médecins ; les étudiants sont externes ou en stages hospitaliers dès la fin de leur 2<sup>e</sup> année d'études et présents la journée auprès de leurs responsables internes et praticiens hospitaliers
- futur(e)s infirmier(e) et AS ; ils sont en apprentissages sous la responsabilité du Cadre de Santé du service et peuvent participer aux différents soins qui vous seront prodigués
- futurs psychologues, diététiciens ou socio-esthéticiens ; ils accompagnent les professionnels lors de leurs interventions.

Tous ces étudiants sont porteurs d'un badge les identifiant, et ils doivent vous être présentés par leur responsable de stage.

## Autres intervenants

- Des représentants des différents cultes religieux
- Des bénévoles
- Un coiffeur



## Niveau G1

■ **Horaires d'ouverture :**  
du lundi au vendredi,  
de 8h à 19h

■ **Patients concernés :**  
Patients recevant des soins  
ambulatoires (prélèvements  
sanguins, transfusions,  
traitements divers)  
Patients recevant des  
traitements plus lourds  
(chimiothérapies...)

■ **Description :**  
L'hôpital de jour comprend  
des pièces de séjour avec des  
fauteuils, une salle d'attente,  
et des chambres individuelles.  
Des sièges à l'entrée du  
service sont disponibles pour  
les accompagnants.  
Deux salles sont réservées  
aux prélèvements médullaires  
ainsi qu'à certains actes  
infirmiers (aérosols, réfections  
de pansements de cathéters  
centraux...).



L'hôpital de jour comprend : 12 IDE, 4 AS, 1 AS de consultation, 1 secrétaire, 1 socio-esthéticienne, 1 infirmière clinicienne de thérapie ciblée orale

## L'hôpital de jour prend en charge

### les patients ambulatoires

entre 8h et 19h tous les jours de la semaine  
sauf samedi, dimanche et jours fériés.

## Spécificités de l'unité

L'admission dans ce secteur se fait soit à la suite d'une consultation ou d'un appel du médecin traitant afin de réaliser des examens complémentaires et poursuivre la prise en charge spécifique si nécessaire, soit dans les suites d'une hospitalisation au G5 ou au G6 afin de poursuivre la prise en charge thérapeutique ou le suivi spécialisé de votre maladie hématologique.

L'admission peut se faire à des horaires variables dès 8h du matin ; cela est précisé sur la convocation que vous avez reçue ou par téléphone le cas échéant. À votre arrivée, selon votre état et celui des autres patients, le traitement que vous devez avoir et les

disponibilités, vous serez installé en salle d'attente, dans des salles équipées de fauteuils, en chambre individuelle. Sauf cas particulier vous ne devez pas être à jeun pour le prélèvement sanguin qui est réalisé à votre arrivée par un(e) infirmier(e), en règle générale dans une pièce prévue à cet effet. Une boisson ou un petit-déjeuner peut vous être servi par la suite ; lors des soins vous devez préciser à l'infirmier(e) si vous avez des traitements particuliers et l'heure de leur prise car cela peut être important dans certains cas (prise d'aspirine ou d'anticoagulants en cas de ponction, dosage de ciclosporinémie, respect des horaires de prise...).

### ■ La consultation médicale

La consultation médicale est assurée par les **médecins référents du secteur dans le respect de l'intimité et de la confidentialité.**

Les décisions qui vous concernent sont discutées entre médecins référents avec les résultats des différents examens. Ils vous sont communiqués le plus souvent en même temps que la remise des ordonnances de sortie.

Votre accompagnant ou personne de confiance peut assister à l'entretien si vous le souhaitez.

**Votre accompagnant ou personne de confiance peut assister à l'entretien si vous le souhaitez.**

### ■ Les examens et soins spécialisés

#### ■ Examens biologiques

Il est impératif d'effectuer les prélèvements sanguins et/ou urinaires le plus tôt possible de manière à pouvoir disposer des résultats en fin de matinée et valider ainsi les traitements ou pouvoir vous donner les premiers résultats ; c'est pourquoi nous vous demandons de respecter les horaires de convocation. Un petit-déjeuner vous est servi par la suite, sauf si vous devez rester à jeun pour d'autres examens spécialisés.

#### ■ Examens radiologiques (IRM, TEP...)

Certains examens courants (radiographies, échographie, scanner) seront réalisés en externe de manière à disposer des résultats le jour de votre hospitalisation.

#### ■ Examens morphologiques

(échographie cardiaque, exploration fonctionnelle respiratoire...)

#### ■ Mise en place de voies veineuses centrales (chambre implantable, cathéter tunnélisé)

Salle de prélèvement



## ■ Les prélèvements de moelle osseuse

Ils sont réalisés par les médecins du service ou des internes du laboratoire d'hématologie.

Ils sont pratiqués soit au niveau du sternum (ponction sternale = PS), soit au niveau de l'os iliaque (ponction iliaque ou biopsie de moelle osseuse = BOM), généralement sous anesthésie locale (patch et/ou xylocaïne). En fonction de votre degré d'anxiété, une prémédication peut s'avérer nécessaire (il s'agit d'un comprimé à prendre). Lors des BOM, l'usage d'une inhalation de gaz anesthésiant en complément de l'anesthésie locale peut vous être proposé. Les premiers résultats parviennent dans la journée et contribuent à la prise de décision médicale, mais 4 à 7 jours d'attente sont requis pour des analyses plus complexes (BOM).

> Protocole des ponctions en annexe p.8

Certaines précautions doivent s'appliquer de manière à limiter les effets secondaires.

## ■ Les traitements

Ils sont validés avec chaque patient. Il peut s'agir de la poursuite de traitements ambulatoires à domicile (traitements oraux ou par voie sous-cutanée en général), de chimiothérapies ou de transfusions.

### La chimiothérapie

La chimiothérapie s'administre le plus souvent par voie intraveineuse. Néanmoins, certains produits peuvent s'administrer par voie orale ou sous-cutanée. Il s'agit d'un traitement chimique faisant appel à diverses substances anti-cancéreuses. Ce traitement est indiqué dans le cadre de votre maladie hématologique et est administré à l'hôpital de jour soit sur une journée (quelques heures) à l'aide d'une perfusion intraveineuse de courte durée soit sur plusieurs jours et dans ce cas à l'aide d'un perfuseur automatique portable mis en place au G1 et suivi à domicile. Ces perfuseurs automatiques sont fournis par des prestataires de service spécialisés qui se chargent de tout le matériel nécessaire (pompe, tubulures...) et nécessitent la collaboration de votre infirmier(e) libéral(e) qui assure la surveillance quotidienne du fonctionnement de la pompe et le retrait de celle-ci à la fin du traitement. Votre infirmier(e) libéral(e) doit être formé à la manipulation des voies veineuses centrales dans ce cas-là.

Les effets secondaires de la chimiothérapie sont variables et dépendent à la fois du produit utilisé et du « profil » de chaque patient. Les chimiothérapies dites ambulatoires ont généralement un faible pouvoir émétisant (= responsable de nausées, vomissements).

Néanmoins certaines précautions doivent s'appliquer de manière à limiter ces effets secondaires :

- Prescription de médicaments destinés à réduire voire supprimer ces nausées et/ou vomissements.
- Pendant la période de chimiothérapie, il est conseillé de manger léger, varié, de compenser par l'apport de vitamines ou de produits à forte valeur énergétique. Il est conseillé également de boire abondamment (1 litre 1/2 d'eau par jour) et de suivre attentivement les recommandations en cas de régime particulier prescrit. Une diététicienne est à votre service pour vous conseiller, lors de votre séjour.
- La consommation d'alcool doit être évitée notamment pendant la période de traitement.
- Respecter une hygiène de vie rigoureuse (périodes de sommeil et de repos suffisantes), une hygiène corporelle soignée, éviter le contact avec des personnes ayant une maladie contagieuse ainsi que toute activité comportant des risques traumatiques.
- Limiter les risques de saignement (brosse à dents souple, rasoir électrique) éviter de prendre des médicaments complémentaires (aspirine ou dérivés) sans autorisation médicale.
- La chimiothérapie entraîne assez régulièrement une perte de cheveux plus ou moins importante et réversible. La prescription d'une prothèse capillaire peut atténuer le préjudice esthétique pendant cette période : une documentation, des contacts possibles, les modalités de prise en charge seront mis à votre disposition.

- En cas de fièvre, d'apparition d'ecchymoses, de saignement ou de problème quelconque vous devez contacter d'abord votre médecin traitant qui vous conseillera ou vous dirigera vers le service compétent. Tout problème n'est pas forcément lié au traitement que vous recevez ou à la maladie dont vous souffrez.

### La transfusion sanguine

La maladie dont vous êtes affecté, les traitements dont vous bénéficiez peuvent entraîner une chute de vos globules rouges et/ou des plaquettes. Les transfusions de sang ou de plaquettes peuvent dans ce cas prévenir les effets secondaires liés à l'anémie ou les risques hémorragiques induits par la thrombopénie.

Un livret d'informations concernant les produits sanguins est mis à votre disposition dans le service. Si ce n'est pas le cas n'hésitez pas à le demander. La brochure résume les principales interrogations concernant la transfusion sanguine et répond à la plupart des questions que vous pouvez vous poser. Vous pouvez également poser d'autres questions au personnel soignant si vous désirez d'autres renseignements.

Dans certains cas particuliers le médecin pourra vous proposer un traitement basé sur l'utilisation de l'érythropoïétine recombinante par voie sous-cutanée : il s'agit d'un traitement destiné à stimuler la production de vos propres globules rouges par la moelle osseuse permettant ainsi de réduire voire de supprimer les besoins transfusionnels en globules rouges. La transfusion de plaquettes reste toutefois irremplaçable à ce jour.

## Les repas



Pour les patients accueillis au G1, les repas sont servis en salle d'attente, dans les pièces de séjour ou en chambre, aux horaires suivants :

- petit déjeuner : entre 8h et 9h45
- déjeuner : entre 12h et 13h
- collation (café, thé, biscuits) : disponible à tout moment dans la salle d'attente

### ■ Choix des menus

Lors de chaque venue, le repas servi est composé en tenant compte de vos goûts et/ou de votre régime, des repas froids sans odeur peuvent vous être proposés.

# Visites et accompagnants

À l'hôpital de jour, les patients peuvent être accompagnés pour la journée, principalement lors du premier séjour.

Toutefois, il est demandé aux accompagnants des personnes hospitalisées au G1 de faire preuve de discrétion dans les pièces communes et de

sortir lors des entretiens et des soins. Un espace pourvu de fauteuils leur est réservé à l'entrée du service.

Les repas doivent être pris au self ou à la cafétéria du centre médico-chirurgical Magellan. Des cartes repas sont proposées à la caisse des admissions.



# Sortie de l'hôpital



## ■ Formalités administratives

Au G1, la sortie s'effectue en général en début ou en fin d'après-midi, une fois remis les papiers de sortie.

Pour les patients recevant des traitements (chimiothérapies, transfusions...), la sortie pourra avoir lieu à la fin de ces soins en l'absence de complications éventuelles.

Il est possible de devoir rester hospitalisé la nuit au G5 pour terminer une transfusion tardive, une chimiothérapie ou si l'état de santé le justifie.

**De manière générale, quel que soit votre secteur d'hospitalisation :**

- En cas de soins spécifiques à poursuivre à la maison, il faudra prévenir votre infirmier(e) libéral(e).

- Pensez à prévenir votre pharmacien habituel de la réservation de certains médicaments de manière à ne pas interrompre le traitement : pour les nouvelles prescriptions il est possible de téléphoner pour anticiper en cas de retour tardif par exemple...

- Certains produits ont une délivrance exclusivement hospitalière : vous pouvez les obtenir munis de l'ordonnance qui vous sera donnée dans le service, de votre carte vitale et de votre carte de mutuelle à la pharmacie de l'hôpital (voir plan du site p.4).



## L'unité

de soins de surveillance continue,  
unité conventionnelle  
& hôpital de semaine

# G5

# L'unité

# de soins de surveillance continue & unité conventionnelle

# G5

## Niveau G5

- **Patients concernés :**  
Patients dont la durée de séjour est supérieure à 24 heures.
- **Admissions :**  
L'accueil des patients se fait en général à 10h du matin (sauf cas particuliers).  
Les entrées programmées sont étalées entre le lundi et le vendredi. Le service peut accueillir à tout moment les patients connus du service ou des patients dont l'état

de santé justifie une prise en charge urgente, après accord médical. Cet accord médical se fait en fonction des éléments communiqués par le médecin traitant ou le médecin en charge du patient dans un autre établissement.

- **Description :**  
L'unité conventionnelle est située au niveau 5 et comprend 30 lits répartis sur 2 ailes : 1 aile de soins de surveillance continue de 15 lits d'hospitalisations conventionnelles dont 8 de semaine.



## L'hospitalisation au G5

concerne les patients qui nécessitent un séjour de plusieurs jours dans le service pour explorations complémentaires, traitements ou surveillance.

# Spécificités de l'unité

L'admission dans ce secteur se fait le plus souvent directement après une consultation ou un appel extérieur pour une prise en charge spécifique ou en relais du G1 si l'état du patient le nécessite, et plus rarement dans les suites d'un séjour au G6 si le patient nécessite toujours une hospitalisation sans « isolement ».

Il s'agit en général d'entrées programmées, c'est-à-dire décidées à l'avance. Il arrive cependant dans certains cas de devoir décaler certaines de ces hospitalisations : les patients sont alors avertis par téléphone et une nouvelle date est proposée. Seules les urgences sont admises le week-end et jours fériés après accord du

médecin d'astreinte.

Les pathologies prises en charge au G5 sont les leucémies aiguës, les myélomes, les lymphomes ainsi que d'autres pathologies malignes qui nécessitent une prise en charge prolongée.  
En règle générale, les autogreffes sont réalisées en secteur conventionnel car la période d'aplasie est de courte durée (<10 jours). Certaines autogreffes comportant notamment une irradiation corporelle totale dans le conditionnement sont cependant le plus souvent réalisées en secteur protégé (unité G6).  
Les leucémies aiguës sont accueillies dans l'aile de soins de surveillance continue et parfois au G6

## ■ Les prélèvements biologiques

À l'exception du jour de votre arrivée, les prélèvements sanguins sont assurés tôt le matin, à jeun la plupart du temps mais peuvent être réalisés à n'importe quel moment de la journée en fonction des circonstances.

Les prélèvements urinaires concernent en règle générale les urines du matin mais, dans certains cas, il peut vous être demandé de conserver vos urines notamment pour réaliser un bilan des entrées et des sorties de vos apports hydriques.

## ■ Les pansements

Succèdent habituellement aux toilettes et soins d'hygiène. Certains peuvent néanmoins être réalisés durant l'après-midi.

## ■ Les biopsies et autres prélèvements

Sont réalisés généralement par les internes ou externes du service.

## ■ Les traitements

Quel qu'en soit le mode d'administration, ils ont lieu à horaires déterminés, en général fixes, de jour comme de nuit. Certains produits utilisés sont administrés sous forme d'une perfusion continue à l'aide d'une pompe automatique ou d'une seringue électrique.

## ■ Les examens spécialisés

La plupart des examens se font sur rendez-vous et vous êtes tenu informé à l'avance de l'indication, du jour et du lieu.

La planification de ces examens tient compte d'abord de votre état mais aussi de la charge de travail des services concernés et des priorités de l'ensemble des patients au sein de l'établissement. Certains d'entre eux, pour diverses raisons, peuvent être décalés ; là aussi vous serez prévenu. En cas de nécessité liée à votre état, un examen peut être demandé en urgence : dans ce cas-là vous pouvez être pris à tout moment en fonction de la disponibilité du service concerné.  
Le transport vers le lieu d'examen dépend de l'endroit où a lieu l'examen ainsi que de votre état général. Ainsi vous pourrez être accompagné à pied, en fauteuil, en lit voire à l'aide d'une ambulance, notamment si l'examen a lieu en dehors de l'enceinte du CFM ou de l'hôpital cardiologique accessible à l'aide d'une passerelle.

> [Conseils d'hygiène en cas d'aplasie, annexe p.4](#)

## ■ Les permissions

Sur accord médical et dans la mesure où vous ne bénéficiez pas de soins constants, une permission de journée ou de fin de semaine peut vous être accordée.

Ces sorties sont envisagées en fonction des mouvements de patients. Pour le week-end, la permission peut s'étaler du vendredi soir au dimanche soir ou du samedi matin au lundi matin, 48 heures étant la durée maximale légale autorisée administrativement.

Le départ et le retour de permission ne peuvent être effectués que par vos propres moyens. Si vous deviez prendre un transport médicalisé, les frais de transport ne sont pas remboursés par la sécurité sociale ou tout autre organisme.



## Les repas

A votre arrivée les aides soignants rempliront avec vous une fiche de préférence alimentaire permettant d'identifier vos goûts. Ces informations sont traitées informatiquement pour que les cuisines adaptent vos repas. Pour les personnes ayant un régime particulier (diabétique, végétarien ou autre) une diététicienne est à votre disposition pour les précisions et échanges ponctuels.

Dans certains cas, sur prescription médicale, vous pourrez recevoir une alimentation protégée.

**L'alimentation protégée** a pour but de supprimer les aliments susceptibles d'être contaminés par contact manuel ou par rupture de la chaîne du froid (crudités, charcuterie, les fruits non pelables...)

Par contre, si votre famille veut vous faire plaisir, ne vous seront autorisés que les conserves industrielles, les aliments en emballages individuels, aliments « stériles » trouvés en grande surface pour changer le menu ponctuellement... il faudra simplement le signaler aux aide-soignant(e)s.

## ■ Les vêtements et produits d'hygiène

Durant votre séjour, vous aurez besoin de linge de toilette (serviettes et gants) et de vêtements pour vous changer régulièrement. Cependant, l'entretien de ce linge ne peut pas être géré par l'hôpital.

Pour la toilette, sont autorisés : le savon neutre en flacon uniquement, crème hydratante, cotons tiges, rasoir électrique, brosse à dent de type chirurgical extra souple et dentifrice (sauf mentholé). Les bains de bouche sont fournis par le service. Tout autre produit est à proscrire.

Aucun produit frais n'est autorisé car il y a un risque de rupture de la chaîne du froid. Cependant, vous pouvez demander aux aides-soignants de stocker quelques boissons dans le réfrigérateur se trouvant dans l'office.

# Visites et accompagnants



## ■ Horaires et modalités

**Au G5, les visites sont autorisées de 13h à 21h sans interruption.** Vos visiteurs sont les bienvenus. Il leur est toutefois demandé de se conformer aux horaires autorisés dans le service, d'être discrets, d'éviter de venir trop nombreux (maximum deux personnes à la fois dans la chambre), de se relayer éventuellement auprès de vous, plus particulièrement dans les chambres à deux lits. Néanmoins, il sera demandé aux visiteurs de quitter la chambre lors de l'intervention des professionnels. En règle générale, les enfants de moins de 15 ans. Cependant, si vous avez l'autorisation médicale de sortir de la chambre et du secteur, vous pouvez utiliser la salle d'attente pour recevoir votre famille. Mais attention, les enfants en bas âge sont souvent porteurs de maladies infectieuses dites infantiles qui peuvent être dangereuses pour vous-même et pour la plupart de nos patients.

Nous recommandons l'abstention de visite à toute personne présentant un problème infectieux sauf s'il s'agit d'une infection bénigne (toux, rhume) : dans ce cas, le port du masque est obligatoire.

Le port du masque est également obligatoire pour toute personne qui rend visite à un patient en aphasie, c'est-à-dire présentant une diminution importante des moyens de défense de l'organisme. Dans ce cas, cela sera signalé par un pictogramme à l'entrée de la chambre. Les visiteurs devront alors obligatoirement effectuer une friction des mains avec une solution hydro alcoolique avant d'entrer.

## ■ Les accompagnants

Au G5, les chambres individuelles sont au nombre de 16,9 sur l'aile de soins de surveillance continue et 7 sur l'aile d'hospitalisation conventionnelle. Elles sont réservées, selon leur disponibilité, en priorité aux patients en aphasie, présentant une infection ou lorsque l'autonomie du patient est altérée, rendant nécessaire des soins fréquents par l'équipe soignante. Sauf circonstance exceptionnelle, il n'existe pas de possibilité de prendre des repas ou de dormir dans la chambre de ce patient.

Il est possible de se restaurer dans les deux Relais Café du site (Magellan et cardiologie).

Un distributeur de boisson est à votre disposition au niveau 0 du Centre François Magendie.

La salle d'attente du G5 est équipée d'un micro-ondes et d'une bouilloire vous permettant de vous restaurer sur place, de prendre un café ou un thé.

## ■ Maisons d'accueil

Si votre famille réside loin, souhaite rester proche de l'hôpital et se trouve sans possibilité de logement, il existe des structures d'accueil pour les familles d'hospitalisés.

Les adresses de ces maisons d'accueil figurent dans les informations communes du début du livret.

Pour les hôtels proches de l'hôpital Haut-Lévêque ou pour les chambres d'hôtes, veuillez consulter le panneau d'affichage à l'entrée du service.

# Sortie de l'hôpital

## ■ Formalités administratives

Au G5, la sortie est confirmée au moment de la visite et s'effectue en général en début d'après-midi. Il vous faudra remettre votre pochette administrative et le double de votre prochaine convocation au bureau des admissions.

### De manière générale, quel que soit votre secteur d'hospitalisation :

- En cas de soins spécifiques à poursuivre à la maison il faudra prévenir votre infirmier(e) libéral(e).
- Pensez à prévenir votre pharmacien habituel de la disponibilité de certains médicaments de manière à ne pas interrompre le traitement.

- Certains produits ont une délivrance exclusivement hospitalière : vous pouvez les obtenir munis de l'ordonnance qui vous sera donnée dans le service, de votre carte vitale et de votre carte de mutuelle.
- Pensez à récupérer vos effets personnels (papiers d'identité, carte bleue, bijoux, argent...) au coffre de l'hôpital si vous aviez fait un dépôt lors de votre arrivée.



## Les unités protégées

# G6



# Les unités protégées

# G6

## Niveau G6

### ■ Patients concernés :

Patients qui nécessitent un isolement de plusieurs jours voire plusieurs semaines en secteur « protégé ».

### ■ Admissions :

L'accueil des personnes hospitalisées programmées en entrée directe du domicile se fait sur convocation par téléphone et/ou par courrier.

Pour raison médicale, il peut être proposé à certains patients un passage du secteur conventionnel vers le secteur protégé.

### ■ Description :

Les unités protégées sont constituées de deux unités de 11 lits, de spécificité identique, chaque unité occupant une aile.



Effectif quotidien sur le secteur protégé :  
- 10 IDE de jour et 3 IDE de nuit  
- 8 AS de jour et 2 AS de nuit  
- 3 ASH

Le secteur protégé est un secteur dans lequel sont pris en charge

les patients pour lesquels le risque infectieux encouru est important.

## Spécificités des unités protégées

Le secteur protégé est un secteur dans lequel sont pris en charge les patients pour lesquels le risque infectieux encouru est important soit parce que la durée d'aplasie consécutive au traitement de chimiothérapie est longue ( $\geq 10$  jours) soit parce que le traitement immunosuppresseur instauré est important.

Ce secteur est donc destiné à recevoir des patients atteints de leucémie aiguë à qui sont prescrites des chimiothérapies intensives, des patients devant recevoir une allogreffe de cellules souches hématopoïétiques (CSH), ou des patients présentant des pathologies faisant appel à un traitement immunosuppresseur lourd (aplasie médullaire, GVH...).

### ■ L'entrée au G6

L'entrée au G6 peut être précédée par une hospitalisation en secteur conventionnel.

**Vingt-quatre heures avant votre changement de secteur**, une aide-soignante viendra récupérer toutes vos affaires. Quelques minutes avant de monter au G6, l'infirmier(e) qui vous prend en charge au G5 débranchera vos perfusions (après avoir hépariné votre cathéter) puis le protégera avec un pansement occlusif, imperméable.

### ■ L'organisation des soins

L'organisation des soins (équipes, visites médicales et soins directs) est à peu près similaire à celle qui existe au G5 avec un tour de surveillance réalisé toutes les 2 heures (ou plus fréquemment selon les besoins).

Certaines particularités au secteur protégé existent cependant :

- Tous les jours, une désinfection complète du mobilier est effectuée et vos draps sont changés,

ainsi que votre linge de toilette. Le sol est lavé en dernier. Tout ce qui doit être sorti de votre chambre est évacué par les placards situés au-dessous de votre baie vitrée. L'aide-soignant(e) et l'ASH vident ces placards deux fois par jour par le couloir visiteur. Votre famille doit récupérer vos vêtements ou autres par le même procédé.

- Pour des raisons d'hygiène, tous vos effets personnels doivent subir une décontamination partielle.

### ■ Les vêtements

vos vêtements doivent être lavés à 60 °, repassés, placés dans un emballage propre, et acheminés au G6 dans un délai de 5 jours.

Le linge de toilette vous est fourni par l'hôpital et sera changé tous les jours.



## Pour des raisons d'hygiène, tous vos effets personnels doivent subir une décontamination partielle

### ■ Les revues

Les journaux, revues et autres doivent être neufs pour être introduits dans le secteur protégé.

### ■ Le courrier

Votre courrier personnel peut vous être adressé dans le service.

### ■ Autres objets

Certains objets ne nécessitent qu'une simple désinfection et peuvent par conséquent vous être remis dans la journée :

- Lime à ongle (métal)
- Coupe-ongle
- Réveil (métal, plastique)
- Courrier
- Peigne (en plastique, le bois étant refusé)
- Brumisateur
- Crayon (neuf - plastique)
- CD, K7 vidéo et audio
- Lunettes
- Montre (sans tissu)
- Photos, etc...
- Portable
- Ordinateur (nous avons quelques ordinateurs à disposition si besoin)

Il existe un système Wifi gratuit

> *Conseils d'hygiène, prévention et soins pour le retour à domicile, annexe p.6 à 7*

## Les repas

Au G6, pour les patients vous bénéficiez d'une alimentation dite protégée dont le but est d'éviter tout risque de contamination par les germes extérieurs. Les aliments sont préparés par la chaîne traditionnelle de l'hôpital et sont en portions individuelles.

Pour votre plaisir et votre confort, votre famille est autorisée à vous apporter des produits confectionnés industriellement (conserves sous vide individuelles). Pour les achats en grande surface, **il est nécessaire de choisir des produits en petites portions, en sachets individuels, ou en conditionnement serti. Les produits surgelés sont interdits** car il n'est jamais certain que la chaîne du froid n'ait pas été interrompue.

# Visites et accompagnants

Les unités de soins sont soumises à une réglementation précise concernant le nombre et les horaires des visites.

Au G6, les visites sont possibles de deux façons :

- soit depuis le couloir extérieur qui longe les chambres de chaque côté du bâtiment. Les horaires sont souples et s'étalent de 13h à 21h. La communication avec le patient s'effectue grâce à une vitre et un téléphone.

- soit directement dans la chambre, entre 13h et 21h. Deux personnes sont autorisées à entrer. Ces personnes doivent se manifester auprès du personnel (cadre, infirmier(e), aides-soignantes) afin de bénéficier d'une information sur les modalités d'accès vers la chambre protégée.

Dans la mesure où il s'agit d'un secteur protégé la réglementation en matière d'hygiène est très stricte :

- Pas plus de 2 visites à la fois
- Visites limitées à 6 personnes par jour
- Ne pas entrer dans l'unité si vous manifestez un rhume, une grippe ou toute autre infection contagieuse aussi bénigne soit-elle, ou si vous avez été en contact récemment avec un enfant atteint de varicelle.
- Déposez vos sacs et bijoux dans le placard prévu à cet effet.
- Se laver les mains pendant 15 secondes avec du savon et friction avec le gel hydro-alcoolique liquide avant de rentrer dans l'unité protégée.
- Ne pas oublier de mettre les surchaussures, une surblouse, le calot et le masque sur le nez et la bouche.

- Ne pas utiliser le cabinet de toilette du patient.
- Respecter les horaires et durées de visites adaptés à l'état du patient.

### ■ Les accompagnants

Au G6, aucune possibilité de rester ou de prendre des repas dans la chambre n'est offerte pour la personne accompagnante.

### ■ Maisons d'accueil

Si votre famille réside loin et si elle souhaite rester proche de l'hôpital, il existe des structures d'accueil pour les familles d'hospitalisés. Les adresses de ces maisons d'accueil figurent au début de livret. Pour les hôtels proches de l'hôpital Haut-Lévêque ou pour les chambres d'hôtes, veuillez consulter le panneau d'affichage du service du G1 au niveau des ascenseurs.

## Sortie de l'hôpital

### ■ Formalités administratives

Au G6, votre sortie sera envisagée et planifiée par le médecin, lorsque votre état le permettra.

Celui-ci viendra vous en faire part. Les sorties sont organisées à partir de 14h. Pour les objets et vêtements vous appartenant, ils seront évacués par les placards extérieurs et récupérés par un membre de votre famille ou de l'équipe soignante. Vous revêtirez une blouse, une coiffe, un masque et des surchaussures. L'infirmier(e) de secteur viendra vous chercher et vous accompagnera dans le vestiaire où vous pourrez revêtir vos vêtements de sortie.

De manière générale, quel que soit votre secteur d'hospitalisation :

- En cas de soins spécifiques à poursuivre à la maison il faudra prévenir votre infirmier(e) libéral(e).
- Pensez à prévenir votre pharmacien habituel de la disponibilité de certains médicaments de manière à ne pas interrompre le traitement.
- Certains produits ont une délivrance exclusivement hospitalière : vous pouvez les obtenir munis de l'ordonnance qui vous sera donnée dans le service, de votre carte vitale et de votre carte de mutuelle.

- Pensez à récupérer vos effets personnels (papiers d'identité, carte bleue, bijoux, argent...) au coffre de l'hôpital si vous aviez fait un dépôt lors de votre arrivée.

### ■ Le livret de sortie

Certaines précautions sont nécessaires notamment pour les patients ayant bénéficié d'une allogreffe ou d'une autogreffe de CSH. Vous trouverez les conseils utiles dans un livret spécifique situé en annexe.

**Ce livret a été élaboré par les personnes suivantes :**

Service d'hématologie et thérapie cellulaire – Centre François Magendie –  
Hôpital Haut-Lévêque – CHU de Bordeaux

**Remerciements :**

- à l'ensemble des équipes médicales et para-médicales qui ont collaboré à la réalisation de ce livret
- aux patients, pour leurs avis éclairés
- à la direction de la communication du CHU de Bordeaux

Avec le soutien institutionnel : Roche



[www.chu-bordeaux.fr](http://www.chu-bordeaux.fr)